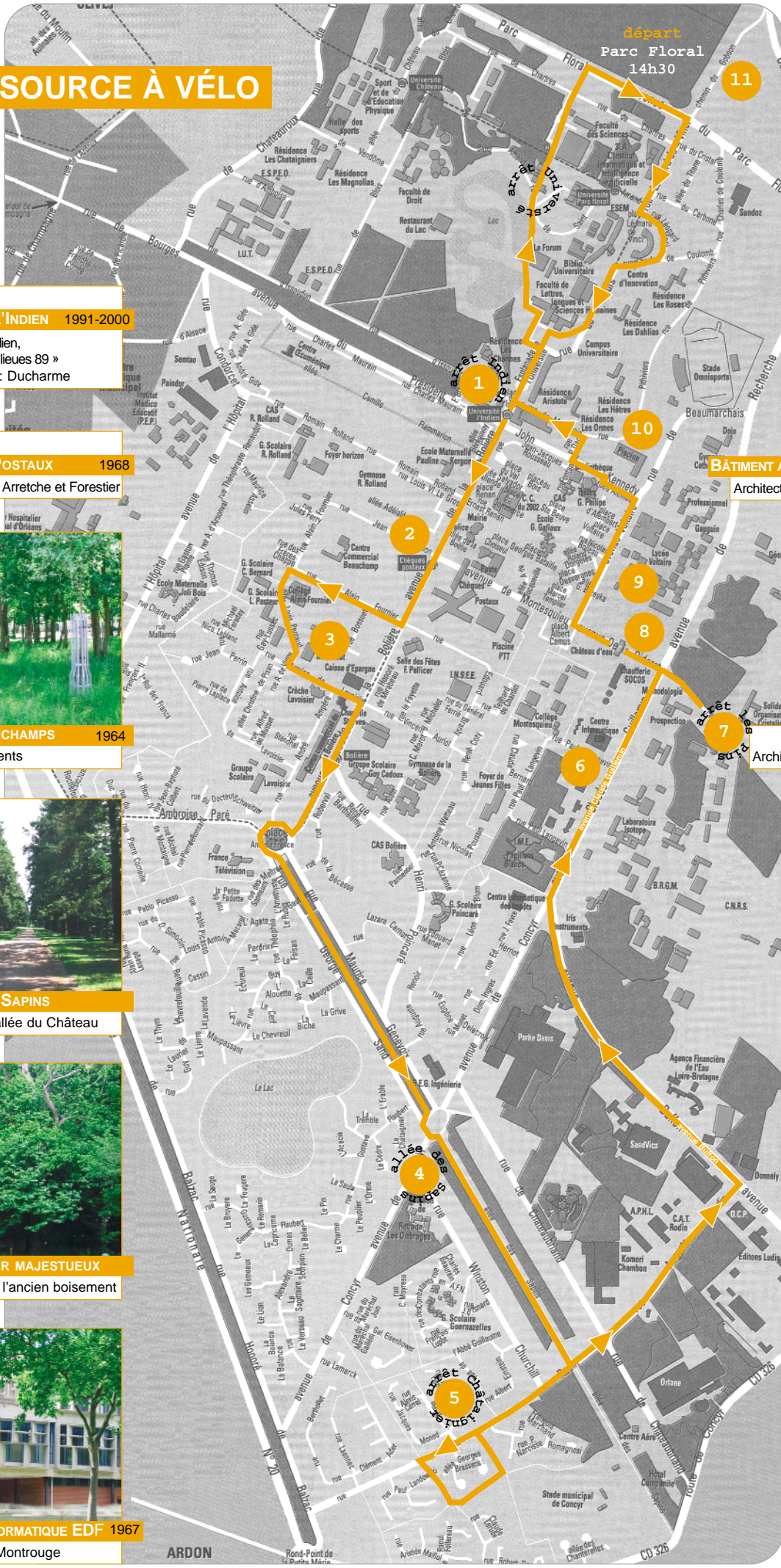


LA SOURCE À VÉLO



1
PLACE DE L'INDIEN 1991-2000
 ZAC de l'Indien,
 projet « Banlieues 89 »
 Architecte : Ducharme

2
CHÈQUES POSTAUX 1968
 Architectes : Arretche et Forestier

3
CITÉ BEAUCHAMPS 1964
 518 logements

4
ALLÉE DES SAPINS
 Ancienne allée du Château

5
CHÂTAIGNIER MAJESTUEUX
 Vestige de l'ancien boisement

6
CENTRE INFORMATIQUE EDF 1967
 Atelier de Montrouge

11
RESTAURANT SERRE 1967

10
BÂTIMENT ADMINISTRATIF ET ACCUEIL 1965-67
 Architectes : Louis Arretche et Jean Prouvé

10
PISCINE 1972
 Architectes : Claude et Jeanne Lefèvre

9
LYCÉE VOLTAIRE 1968-69
 Architectes : Andraut et Parrat

8
CHÂTEAU D'EAU 1971
 Architecte : Louis Arretche

7
CNRS 1967

conseil d'architecture, d'urbanisme
et d'environnement du Loiret
6, quai Barentin BP 1841
45008 Orléans cedex 1
Tél : 02 38 54 13 98
Fax : 02 38 54 14 15
caue45@wanadoo.fr



1 **Place de l'Indien : ZAC de l'Indien, projet « Banlieues 89 ».** 1991-2000

Architecte : Ducharme.

Lien entre ville et université, création d'« une rue commerçante », construction de bureaux, RPA, logements étudiants et 400 logements. Projet sur les espaces publics : en 1993, la ville reprend dans son domaine public les espaces appartenant aux SA HLM et se charge de l'entretien, en 2000 : arrivée du tramway.

2 **Bâtiment Centre des Chèques Postaux.** 1968

Architectes : Arretche et Forestier.

Ossature béton armé et panneaux de façade en acier émaillé ; fonctionnalisme sur un plan en X avec noyau central, piscine et nombreux équipements sociaux ; décentralisation décisive des CCP pour la croissance de la Source (construction de logements collectifs et individuels, équipements sportifs...).

3 **Cité Beauchamps.** 1964

Le plus ancien ensemble de logements (518 logements) plantations d'alignement, conservation des massifs boisés en espaces publics, gestion simplifiée des espaces publics. Réseau de venelles plantées.

4 **Allée des Sapins.**

Ancienne allée du Château conservée (espace boisé classé), transition entre les quartiers d'habitat social et l'espace de loisirs autour du lac, gestion différenciée des espaces de promenade.

5 **Châtaignier majestueux.**

Vestige de l'ancien boisement qu'accueillaient les terres pauvres et peu fertiles du domaine de La Source.

Quartiers d'habitat individuel.

Prolongements visuels des jardins privatifs par les sous-bois, réseau de venelles piétons ombragées, espaces boisés conservés suivant des préoccupations hygiénistes ; le programme initial de la Source prévoyait 25 % des logements en habitat individuel, seulement 10 % ont été réalisés, et la proportion de logements locatifs sociaux largement dépassée ; après 1972, sous l'impulsion d'Albin Chalandon, de nouveaux quartiers pavillonnaires attirent les orléanais.

6 **Centre Informatique EDF.** 1967 - 68

Architectes : Riboulet, Véret, Renaudie (Atelier de Montrouge)

Ossature métallique et dalles béton, remplissage en béton cellulaire, brises soleil extérieurs.

1973 : boules disposées dans le bassin par le sculpteur Piotr Kowalski.

7 **CNRS.** 1967

Espace boisé tampon entre circulation automobile et lieux de travail.

8 **Château d'eau.** 1971

Architecte : Arretche.

9 **Lycée Voltaire.** 1968 - 69

Architectes : Andrault et Parrat.

Technique constructive des « tabourets » de Jean Prouvé, et panneaux de façade en acier (Jean Prouvé).

Plan masse organisé en plots autour d'un forum, réunion de plusieurs unités d'enseignement pour limiter le nombre de salles de cours et permettre la construction d'une salle polyvalente et d'ateliers. Plusieurs restructurations de 1994 à 2000, notamment l'entrée.

Programmes d'habitat intermédiaire. Construction dans les années 1980, en bordure de la dalle.

10 **Piscine.** 1972

Architectes : Claude et Jeanne Lefèvre.

Recherche d'éléments préfabriqués répétitifs pour diminuer les coûts et les temps de chantier, structure en bois lamellé collé, coques en polyester armé, translucide ou opaque.

11 **Parc Floral :**

Bâtiments administratifs et accueil. 1965 - 67

Restaurant serre. 1967

Architectes : Louis Arretche et Jean Prouvé.

Structure métallique et remplissage panneaux métalliques ou verre.

Serre d'exposition et restaurant, structure en bois lamellé collé et poteaux béton. Menuiseries métalliques.

LA SOURCE À VÉLO

Les atouts du paysage

9 juin 2002 ➔ 22 septembre 2002

En 1960, « La Source naît de rêves », ni ville nouvelle, ni pôle d'appui d'Orléans, elle se veut « cité pilote du XXI^{ème} siècle », dans le plan de décentralisation de Paris et de réanimation des provinces.

Le Recteur Antoine veut y réaliser la première université aux champs, l'« Oxford français », et cette mission est confiée à l'architecte Cacoub.

Arretche dessine le plan masse de la ville dont « les princes seront les piétons » en une seule cité pour l'université et les habitants, avec le souci de préserver un maximum d'arbres.

Le cadre naturel de La Source est utilisé comme support, et de nombreux massifs boisés sont conservés dans les quartiers d'habitat reprenant les noms des anciennes fermes.

Diverses essences d'arbres sont plantées en alignement (platanes, chênes, tilleuls, bouleaux), en complément des structures végétales existantes comme l'allée des Sapins.

Le centre urbain s'installe sur une dalle, 7500 logements se construisent sur 20 ans, dont 70 % de locatif, suivant un « zonage » propre aux modèles urbains des années 60.

Des bâtiments remarquables par leur procédé constructif innovant sont édifiés sur La Source pendant les années 60-70.

Après une période de paupérisation des quartiers d'habitat social et de difficultés liées aux concentrations de peuplement issues du « zonage », les réalisations de Banlieue 89 du quartier de l'Indien redonnent un centre à la Source, puis l'arrivée du tramway conforte l'image de ce nouveau centre de « ville verte ».

Le Grand Projet de Ville de la Source souhaite s'appuyer sur ces atouts, en valorisant le réseau de rues et venelles plantées.